

## **Le statut de la langue française dans le marché du travail marocain : Exploits et contraintes**

**Mohammed Kharjouni**  
**Université Ibn Tofail - Maroc**  
mohammed.kharjouni@gmail.com

### **Résumé :**

Le présent article est une tentative de s'arrêter sur le statut de la langue française dans le marché du travail marocain voire international ainsi que les exploits qu'elle a réalisés. Il s'agit aussi de mettre au clair les contraintes que rencontre actuellement la langue française surtout avec l'hégémonie de l'anglais. Pour traiter ce sujet nous avons compté sur les statistiques et les études les plus récentes afin de mettre en relief l'importance de cette langue et ses usages dans les différents secteurs professionnels et économiques. Nous avons aussi déterminé certaines raisons qui permettent au français de maintenir sa position parmi les langues dominantes ainsi que son avenir dans le paysage linguistique marocain. A cela s'ajoute les stratégies adoptées par la France depuis antan jusqu'à l'heure actuelle pour faire face à la montée des nouvelles forces politiques, géographiques, économiques et commerciales qui tentent elles aussi d'imposer leurs langues.

**Mots-clés :** Langue française, marché du travail, hégémonie, régression, contraintes et exploits.

### **1. Introduction**

Les langues participent davantage au progrès économique avec des revenus intéressants surtout en ce qui concerne les langues les dominantes. Cependant, il se trouve parfois que des langues nationales dans certains pays sont beaucoup utilisées que ces langues dites dominantes à l'instar de l'anglais et le français. En conséquence, il n'est pas profitable de réduire les rapports entre le marché linguistique et le marché du travail à l'anglais et au français à l'égard de l'importance croissante de ces deux langues à l'échelon international. Entre autres, il serait un choix non stratégique de fonder toutes ses relations et ses échanges économiques uniquement sur certaines langues dans un monde en mobilité continue. En effet, les pays

Date de réception : 06/10/2023

Date de publication : 01/12/2023

qui adoptent cette approche au sein de leur marché du travail sont nombreux à l'instar de la Suisse alémanique où l'usage du français, qui malgré son statut linguistique au niveau international, ne réalise que 14% des revenus (Hugues, 2017,5). De même, l'anglais paraît moins utilisé par rapport aux langues nationales dans les secteurs professionnels. C'est la raison pour laquelle l'apprentissage des langues semble une nécessité indispensable plus que jamais pour toute personne ayant l'envie de trouver place au sein du marché du travail.

Au Canada, les langues confirment leur potentiel économique tout en permettant aux personnes bilingues de se positionner en-tête de la course aux revenus avec "un supplément allant de 13,7% à 14,1%" (Hugues, 2017, 7). En Suisse, les personnes bilingues sont en moyenne 2,35 fois moins exposées à perdre leur emploi qu'un unilingue (Hugues, 2017, 7). Ainsi, le trilinguisme en Belgique (anglais, français et néerlandais) est vu comme étant un privilège dans le marché du travail et consiste à promouvoir davantage les cadres. Néanmoins, la maîtrise d'une quatrième langue constitue un avantage important (Hugues, 2017, 7).

Au Maroc, ces dernières décennies les langues commencent à jouer des rôles imminents dans les milieux professionnels et les différents secteurs d'économie ; d'où naît l'idée d'instaurer une politique linguistique qui encourage l'apprentissage des langues à l'instar du français qui se positionne en-tête des langues les plus favorisées car il suscite davantage l'intérêt des étudiants, des cadres et des collaborateurs d'entreprises. Cette politique s'inscrit dans le but de faire accroître la productivité des secteurs économiques et de mieux insérer les jeunes recrues dans le monde du travail. Alors, les diplômés ayant des potentiels linguistiques sont de plus en plus demandés par les entreprises lors des recrutements notamment lorsqu'on cherche des profils combinant entre la langue du travail et le fonctionnement de l'entreprise.

## **2. Problématique générale**

Actuellement Pour que le marché du travail marocain réalise un progrès remarquable, il doit prendre en compte plusieurs facteurs tant internes qu'externes en plus des qualifications techniques et professionnelles. A cela s'ajoute les compétences linguistiques qui sont devenues indispensables et forment des clés incontournables pour permettre aux jeunes des opportunités de travail. Ces deux compétences s'arriment les unes aux autres et constituent un critère unique obligatoirement ou souvent demandé par les

recruteurs. Ainsi, les jeunes, depuis des décennies ont commencent à voir dans l'acquisition des langues un atout et un vrai outil capable de faciliter l'accès au monde de travail. Tenant compte de la diversité du champ linguistique marocain où le français se confirme comme étant une langue à statut particulier et un acteur actif dans tous les secteurs vitaux de notre pays tels que l'éducation, l'économie, le tourisme et le monde des entreprises ; le présent article a pour objectif d'analyser, d'une part, les différents usages du français dans les domaines de première importance. De plus, il vise à examiner les différents rapports du marché du travail marocain avec la langue française et de déterminer les raisons qui sont derrière le fort contact du Maroc et des Marocains avec cette langue.

Pour mener cette recherche nous nous sommes basé sur les questions suivantes : quel est le rôle la langue française dans le marché du travail marocain? Quel usage professionnel les Marocains font-ils de la langue française? Comment les Marocains perçoivent-ils la langue française? Quelle est la perspective adoptée à l'égard de la langue française au niveau mondial et au niveau du Maroc? Quelles sont les contraintes rencontrées par cette langue dans le contexte national et international?

### **3. Approche**

Pour pouvoir apporter, quelque peu, un éclairage à toutes les questions soulevées, nous essayerons dans cet article de faire dégager des éléments de réponse à travers une lecture succincte des textes officiels (lois, chartes, etc.) adoptés par le Ministère en tutelle. Nous procéderons, d'abord, à relever les idées motrices qui distinguent les politiques de réforme mises en place tout au long de l'histoire du système éducatif Marocain étant donné que l'enseignement est l'un des secteurs qui prônent un statut particulier pour la langue française. Nous optons pour une approche interdisciplinaire basée sur la méthode quantitative dans la mesure où notre travail a, en principe, comme objectif d'analyser des lois inhérentes, des articles, des ouvrages et des différents travaux scientifiques nécessaires pour mener une réflexion analytique approfondie sur ce sujet. Il s'agit aussi de déterminer les raisons culturelles, sociales, touristiques et économiques aidant le français à maintenir son statut solide au sein du marché du travail marocain.

## **4. Le statut de la langue française**

### **4.1. Au niveau mondial**

La langue française est en progression continue et sa croissance [...] depuis plusieurs années se poursuit donc à bon rythme (OIF, 2022, 7). Selon

le rapport de l'Organisation Internationale de la Francophonie réalisé en 2022, le français est considéré comme étant la cinquième langue la plus parlée dans le monde et se place derrière le mandarin, l'anglais, l'espagnol et l'arabe grâce à un chiffre important d'interlocuteur qui atteint 321 millions de locuteurs. En fait, ce chiffre représente une progression de 7% du nombre de locuteurs du français par rapport à l'année 2018. Alors, à la lumière de ces données, le chiffre des locuteurs est susceptible d'accroître dans les prochaines années parce que le français évolue, attire plus de locuteurs et capable de marquer davantage le paysage linguistique mondial. Ainsi, les statistiques récentes confirment qu'en 2018, la francophonie ne comptait que 300 millions de locuteurs, soit une croissance de 7% par rapport à 2022 en dépit d'un "léger ralentissement enregistré par rapport à la période s'étalant de 2014 et 2018" (OIF, 2022, 6).

Période	Nombre de locuteurs	Pourcentage de croissance	Observations
2014 - 2018	300 M	7 %	
2018 - 2022	321 M	10 %	
2050	entre 700 et 800 M	=	des prévisions faites sur la base des précédentes études

Tableau 1 : La croissance de la langue française

La langue de Molière est utilisée dans "36 pays à travers le monde (OIF, 2022, 6)" avec des degrés d'usage distincts (langue officielle, langue d'enseignement, première langue étrangère, etc.) et parlée dans les cinq continents. Elle vient également en deuxième position dans le classement des langues les plus apprises sur l'échelon international et se place en troisième position du classement des langues dans le monde des affaires. De plus, le français comme langue de recherche sur l'internet est parmi les langues qui arrivent en tête du classement mondial en tenant la quatrième position après l'anglais, le chinois et l'espagnol. (Hugues, 2017, 7).

Ainsi au niveau culturel, le français se présente parmi les langues les plus représentatives de la substance culturelle. Sur le plan économique, les revenus réalisés par des acteurs, des entreprises et des représentations économiques francophones participent par un taux de 16,8% du revenu mondial (Hugues, 2017, 7). Toutefois, il est la langue d'enseignement notamment en Afrique soit « 73% des enfants scolarisés en français dans le monde sont situés dans des pays d'Afrique subsaharienne ou de l'Océan

Indien, selon l'OIF ». Ainsi, le français acquiert le statut de langue officielle dans 21 pays de l'espace francophone dont 13 adoptent le français comme langue principale de l'enseignement.

En Afrique, le français revêt une importance majeure ainsi que l'éducation francophone. Ils représentent un modèle d'enseignement de qualité et jouissent d'un statut solide dans le secteur économique car entre 50% à 82% des personnes ayant répondu à l'enquête menée par l'OIF estiment qu'être francophone est essentiel sur le plan personnel, mais aussi professionnel. De plus, la maîtrise du français est vue comme un atout supplémentaire considérablement pris en considération lors d'un éventuel recrutement.

Enfin, le français est la seconde langue la plus enseignée au niveau mondial. Il est en-tête des langues les plus apprises en Afrique, soit 23 millions d'apprenants. En Europe, il progresse aussi à bon rythme et compte actuellement 10,5 millions d'apprenants. Grâce à l'importance de ce chiffre en termes d'apprentissage, le français se place en deuxième position du classement des populations qui la pratiquent. D'ailleurs, dans les pays anglophones d'Europe, le français est y considéré comme la première langue étrangère enseignée et apprise. De plus, il est devenu pour les Chinois une langue attractive qui peut leur faciliter davantage un libre accès et une forte présence sur le marché économique de l'Afrique.

## **4.2. Au niveau du Maroc**

### **4.2.1. Le contexte historico-politique**

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le Maroc vivait des événements particuliers qui ont influencé non seulement ses structures administratives et politiques mais aussi la situation linguistique du pays. En effet, depuis l'avènement de l'Islam au Maroc, c'étaient les langues arabe et amazighe qui prédominaient le paysage linguistique national. Néanmoins, l'arabe est considéré en tant que langue officielle du pays dans les différents secteurs éducatif, administratif, commercial, etc. Toutefois, cette situation a connu plusieurs changements surtout avec l'instauration du protectorat français au Maroc à partir de 1912. Dès lors, la langue française s'imposait de manière progressive jusqu'à ce qu'elle devienne la langue d'administration, d'enseignement, des échanges économiques et commerciaux, etc. Ainsi, elle a été soutenue par une démarche particulière consistant à "adopter des stratégies de présence culturelle [...] et l'assistance de l'élite francophone au détriment de l'élite arabophone" (Zekri, 2009, 59).

Date de réception : 06/10/2023

Date de publication : 01/12/2023

Après l'indépendance, cette suprématie du français scindera l'unité linguistique marocaine en donnant lieu à deux pôles politiques, sociaux et culturels entièrement opposés dont le premier exige l'adoption du français tandis que le second réclame le fait de rendre à l'arabe son statut de langue officielle dans tous les secteurs vivants malgré que cette seconde option nécessite la traduction obligatoire des savoirs et des techniques hérités de la France pour permettre un passage fluide du français à l'arabe.

Historiquement, avant le Protectorat, "le français était la principale langue étrangère enseignée au Maroc" (Benzakour, Gaadi, Queffélec, 2000, 37) mais sa présence a été beaucoup plus favorisée et consolidée par la colonisation. D'ailleurs, elle s'est imposée comme "langue officielle de l'État protégé dans toutes les structures administratives et instances politiques de décision et de direction mises en place par la Résidence Générale" (Benzakour, Gaadi, Queffélec, 2000, 37). Ensuite, elle a vite envahi les secteurs industriel, commercial, mais aussi éducatif.

La politique initiée par la France en tant qu'autorité protectoriale au Maroc avait de nombreux impacts sur les plans linguistique, culturel, social et politique qui continuaient à influencer les décideurs après l'indépendance et même de nos jours. Du fait, on a assisté au cours des années soixante à une politique d'arabisation qui stipule le retour à l'arabe en lui redonnant son statut de langue officielle et "légitimer la langue arabe non seulement en tant que langue de patrimoine arabo-musulman, mais aussi moins potentiellement, celle de la modernité" (Boukous, 1996, 76). Or, la diversité des politiques linguistiques conduisait à un climat conflictuel à l'intérieur de la société marocaine qui se présente sous forme de trois discours en l'occurrence "le discours technocrate moderniste, le discours traditionnaliste arabo-islamiste et le discours anthropologique culturaliste" (Benzakour, Gaadi, Queffélec, 2000, 60).

#### **4.2.2. Le contexte socioculturel**

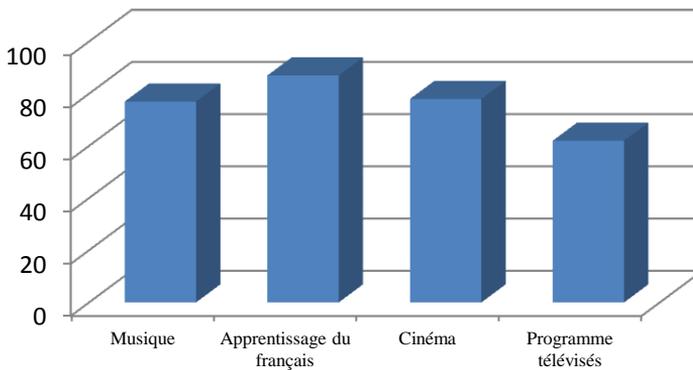
Après l'intégration de la langue française suite à la mise en place du protectorat français au Maroc en 1912. Elle a été aussitôt officialisée dans différents secteurs. Or, la perception du français au sein de la société marocaine est restée importune et souvent perçue non comme un outil d'échange, mais aussi comme un mobilisateur de valeurs antinationales. Cette attitude à l'égard de la langue française est restée valide en ce qui concerne les disciplines d'ordre culturel où le français représentait une source d'inspiration pour la conception et le renouveau des structures culturelles marocaines.

Date de réception : 06/10/2023

Date de publication : 01/12/2023

Plus tard, l'État a fourni des efforts colossaux pour sauvegarder le patrimoine linguistique et culturel marocain notamment avec la prédominance du français qui continuait à jouer quand même un rôle prépondérant en tant que langue de communication dans certains secteurs administratifs, éducatifs et médiatiques en dépit de l'adoption de la politique d'arabisation par les autorités marocaines une fois que le Maroc avait arraché son indépendance. En outre, le français est devenu particulièrement la langue d'échange, d'usage normal et quotidien et a servi à véhiculer des valeurs sociales et culturelles nobles et à approprier l'économie. Ainsi, le français a consisté à coté de l'arabe à mobiliser des mouvements identitaires et civilisateurs tout en mettant l'accent sur les fondements sociaux et culturels marocains d'une part et l'identité linguistique de l'autre part.

Au fil de temps, la langue et la culture françaises confirmaient leur présence prépondérante au sein de la société marocaine grâce à l'enseignement de la langue française qui est un outil qui encourage et offre aux apprenants l'opportunité de s'ouvrir sur la culture française et d'en puiser de nouveaux fondements. En effet, l'apprentissage du français De même, les Marocains ont manifestaient leur fort attachement à la culture française, soit 76,5 % du total des individus enquêtés contre 10% des personnes ayant déclaré leur désintérêt total envers la culture française. L'intérêt révélé à l'égard de la culture française est statistiquement exprimé à l'aide d'un questionnaire sur le rapport des Marocains avec le secteur culturel français représenté par ses principales composantes telles que la musique, le cinéma, les programmes télévisés.



Graphique 1: Intérêt pour la culture française

Date de réception : 06/10/2023

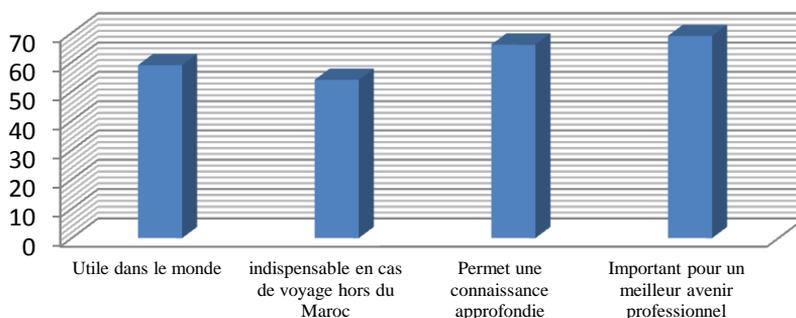
Date de publication : 01/12/2023

## 5. L'usage du français professionnel dans le marché de travail marocain

### 5.1. L'importance du français dans le marché du travail au Maroc

Le français revêt une importance particulière au Maroc et le marché du travail en est le meilleur témoin. C'est la raison pour laquelle son apprentissage est encore attirant et bénéfique aux apprenants qui s'en servent dans les différents secteurs. En fait, cette langue jouit de cette forte position en dépit du recul qu'elle a enregistré ces dernières années au niveau mondial au profit de l'anglais. En conséquence, les apprenants s'interrogent tous récemment sur l'intérêt recherché auprès de l'apprentissage de la langue française. Toutefois, la prolifération du français dans les milieux professionnels permet aux apprenants de prendre en conscience l'intérêt de cette langue sur le marché du travail marocain à côté de ses apports culturels.

En effet, le milieu professionnel est considéré aussi comme étant le reflet de l'impact de cette langue parce qu'elle participe encore à créer des opportunités de travail. Dans ce cadre, 62% des personnes enquêtées ont exprimé leur intérêt envers l'apprentissage du français. Ce pourcentage est obtenu à partir des réponses d'une enquête réalisée dans ce sujet pour déterminer la place du français dans les stratégies adoptées par les apprenants marocains désireux décrocher un emploi.



Graphique 2 : Les motivations de l'apprentissage du français par rapport au monde du travail

Au Maroc, le français est la langue qui figure le plus sur les annonces d'emploi. Il est fréquemment exigé et particulièrement recherché dans des secteurs tels que le commerce, l'industrie, l'administration, l'hôtellerie, le tourisme et la majorité des fonctions publiques. Pratiquement, les offres

d'emplois sont conformes aux exigences linguistiques des entreprises lors des recrutements, et corroborent les tendances observées qui s'expliquent par une prédominance du français face à l'anglais. Il s'agit d'une langue qui intéresse à la fois les secteurs public et privé. En effet, la maîtrise du français constitue un atout considérable pour intégrer l'univers professionnel. Il représente nettement la priorité des employeurs qui l'exigent en plus, très souvent, d'autres langues. A ajouter que le secret de réussite et de survie de cette langue sur le marché du travail marocain réside dans plusieurs facteurs que nous pouvons présenter de la manière suivante :

- L'attachement du Maroc à la France en tout ce qui concerne les domaines technologique et communicationnel.
- Le Maroc entretient des rapports commerciaux très forts avec la France. Dans ce sens, la France est considérée comme étant le premier investisseur étranger au Maroc avec 35% du stock total d'ID en 2017 et son premier partenaire commercial et économique avec un excédent commercial de 919 M. EUR.
- De même, au niveau touristique ; ce sont les Français qui se positionnent en-tête des touristes qui visitent le Maroc.
- Finalement, ce sont les données historiques qui favorisent davantage la langue française dans la dominance du marché du travail marocain tenant compte de l'héritage linguistique, administratif, éducatif et culturel, etc., hérité de l'époque coloniale.

## **5.2. Les principaux secteurs illustratifs de l'usage du français**

### **5.2.1. Le secteur d'éducation**

La langue française était présente au Maroc dès la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, même si d'une manière secondaire. Elle a été pratiquée comme langue d'enseignement dans quelques établissements de congrégations religieuses ainsi que dans les écoles de l'Alliance Israélite Universelle qui se sont installées dans la région de Tanger à partir de 1862 et qui adoptaient le français et le judéo-arabe. Néanmoins, le français a consolidé sa position notamment avec l'instauration du protectorat en 1912 et suite à la création des écoles destinées à l'enseignement des Français résidant au Maroc puis l'instauration des écoles des fils des notables.

Après l'indépendance en 1956, dans le cadre de la démocratisation de l'offre éducative, le français soutient sa position en tant que langue d'enseignement dans les établissements scolaires publics marocains et a tiré profit notamment de l'absence d'un corps enseignant national suffisant et

opérationnel au niveau du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement. A cela s'ajoute la fondation des écoles de la mission telles que Renoir, Victor Hugo et Lyautey dans les grandes villes marocaines. De fait, "le niveau de francophonie a spectaculairement augmenté, grâce à l'école" [...] et non pas suite à la colonisation car celle-ci "n'a que très faiblement contribué à la diffusion de la langue française parmi la population (OIF, 2022, 10)".

Plus tard, on a assisté à la politique d'arabisation du système éducatif marocain à partir des années 1970. Cependant, ce processus qui prône au début la valorisation du statut de l'arabe en tant que langue pouvant permettre aux chercheurs l'accès aux sciences, aux techniques, etc., ne concernait pas l'enseignement supérieur, car celui-ci a maintenu le français comme langue d'enseignement et de recherche au sein des universités nationales et leurs structures de recherches. Or, cette politique n'a pas aidé à obtenir les résultats espérés par le Ministère d'Enseignement et d'Éducation. Alors, ce dernier a proposé, en 1999, dans la nouvelle charte nationale la programmation des cours de traduction pendant les deux dernières années du lycée et l'introduction d'un module de « langue et communication » au cours des deux premières années du cursus universitaire afin que les élèves apprennent la terminologie scientifique. Finalement, en 2019, le royaume était très conscient de la francisation de l'enseignement surtout les matières scientifiques et techniques en adoptant un projet qui prône la rénovation du système éducatif.

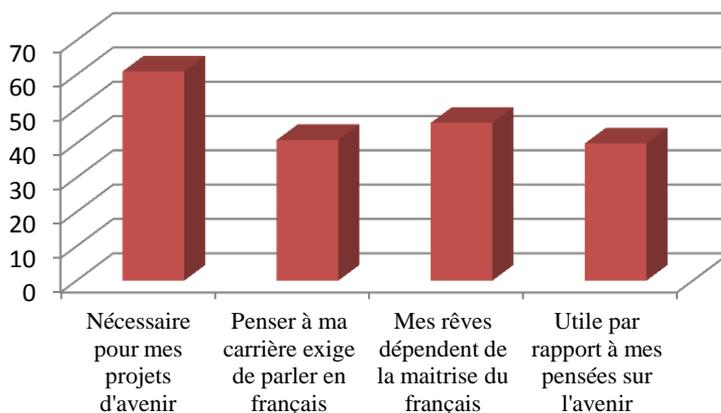
Au fil du temps, toutes les réformes adoptées par le Maroc s'accordent sur un point commun à savoir la valorisation de ce secteur via la promotion des langues étrangères dans la structure d'enseignement. Néanmoins, l'actuelle réforme à savoir la vision stratégique 2015-2030 envisage l'enseignement des langues comme une priorité. Ainsi, son but principal est non seulement de promouvoir les langues étrangères mais aussi de faciliter l'insertion des apprenants marocains dans le contexte social, professionnel et de la recherche scientifique. Ce faisant, elle place l'enseignement des langues au cœur de ses prérogatives ; ceci est clairement souligné dans l'article 84 qui insiste sur l'idée de "maîtrise des langues enseignées et la versification des langues d'enseignement". D'ailleurs, elle a consolidé le statut de la l'arabe dans le paysage linguistique marocain en tant que langue officielle du pays ainsi que la langue amazighe. De même, elle approche le français, au vu de ses rôles au niveau économique, commercial, éducatif et politique, comme étant une partie intégrante de ses stratégies et lui alloue un

statut éminent dans la feuille de route adoptée pour mieux promouvoir ce secteur. De fait, la loi-cadre 51-17 qui a engagé depuis 2018 tous les acteurs veillant sur l'enseignement à enseigner les matières scientifiques et techniques en français dans certains lycées avant que cette mesure soit généralisée progressivement pour englober finalement tous les établissements.

Pour confirmer ce qui précède, la loi-cadre 51-17 prône un partage du paysage linguistique dans le domaine d'éducation entre l'arabe et le français pour pouvoir dépasser le décalage linguistique enregistré sur ce plan. De plus, elle considère le français comme l'un des mobilisateurs vitaux de la société étant donné qu'il répond encore aux visions des apprenants marocains et aussi :

"Par rapport à l'idéal de soi en langue étrangère, c'est-à-dire une représentation de l'image idéale de soi inspirée de leurs espoirs, de leurs souhaits personnels. De ce fait, être fortement motivé pour apprendre une langue étrangère dépend en grande partie de la valeur qu'occupe la langue cible dans la réalisation d'une image idéale de soi".

Dans ce cadre, 47,5 % des personnes enquêtées favorisent l'apprentissage du français comme choix pour réaliser leur idéal. De plus, le français est vu comme adéquat avec les futures visions des apprenants, leurs projets, leurs rêves et leurs souhaits. Ce faisant, la réalisation de son idéal à travers le français en tant que langue étrangère est représenté comme suit (voir graphique 3).



Graphique 3 : L'idéal de soi en langue française

### 5.2.2. Le secteur de tourisme

Le tourisme représente un secteur fertile pour la langue française et qui permet de garantir la qualité d'offre. En principe, lors de toute embauche les compétences linguistiques sont toujours recherchées. Pratiquement, les grandes institutions et les groupes hôteliers recourent à des établissements reconnus au niveau national tels que l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) et aux instituts culturels français installés au Maroc ou bien encore à des établissements privés pour recruter ou former leur personnel dans des spécialités censées être acquises en partie. A cela s'ajoute la société Education & Territoires Maghreb (ETM) qui propose aussi des formations modulaires en langue française selon les métiers ainsi qu'une formation en français professionnel ou en français sur des objectifs spécifiques (FOS).

En effet, selon l'étude menée entre 2010 et 2012 par l'ETM, le français est fort présent dans l'univers professionnel touristique. Pour ce faire, le niveau de maîtrise de langue et le niveau opérationnel chez le personnel doivent être excellents afin d'exécuter les tâches dont il est invité à réaliser ainsi pour permettre aux institutions touristiques un meilleur fonctionnement. D'ailleurs, dans le cadre d'une offre internationale de qualité au sein des établissements hôteliers, les responsables sur le secteur ont tenu compte de promouvoir notamment certains métiers tels que le front office et le back office car la nature de quelques activités nécessite que le personnel soit en est en contact direct avec le client. Néanmoins, le niveau requis à l'oral en français dans les institutions touristiques n'est acquis que par 44% des chasseurs, portiers et bagagistes (Forgemont, étude ETM, 2012, 4). A l'écrit, 50% le personnel de l'administration et 42.6% des serveurs répondent aux compétences souhaitées en français tandis que d'autres métiers comme les services techniques, la situation est encore critique en raison de l'écart enregistré entre le niveau acquis et le niveau souhaité.

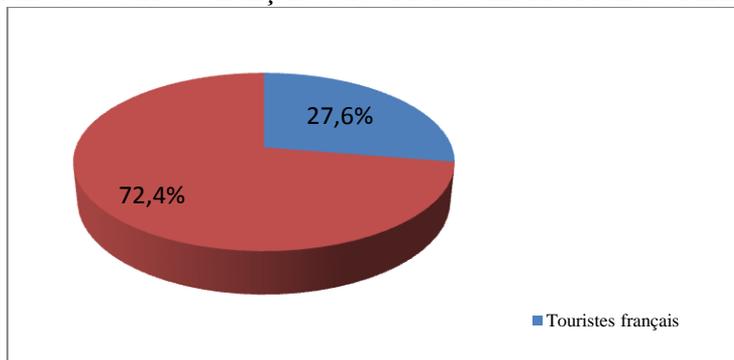
D'ailleurs, ces statistiques servent d'établir un bilan des compétences en français pour chaque métier et de mettre en évidence l'écart qui existe entre le niveau réel des employés et le niveau de maîtrise souhaité tout en s'appuyant sur plusieurs critères doublement définis par le Référentiel Européen de Compétences et le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Ce dernier constitue aussi un autre instrument reconnu mondialement par les normes qu'il adopte pour assurer aux institutions touristiques l'évolution et la qualité des services nécessitant surtout des compétences linguistiques.

Date de réception : 06/10/2023

Date de publication : 01/12/2023

Dans l'optique d'optimiser le niveau du personnel, il est recommandé de programmer des formations continues au profit des employés des services hôteliers pour les munir du vocabulaire spécifique à leur métier. De même, l'introduction du français professionnel dans les cycles de formation pour l'obtention du diplôme technicien ou technicien spécialisé permettra de consolider les acquis chez les stagiaires. A cela s'ajoute l'enrichissement de la matière par des situations de communication auxquelles l'apprenant sera confronté dans le cadre de son activité professionnelle.

Dans le secteur touristique le français est indispensable eu égard de l'importance du mouvement des touristes français qui choisissent le Maroc comme destination et qui sont en continuelle progression. En 2018, à titre d'exemple, les arrivées enregistrées en provenance du marché français atteignent 1,84 million d'arrivées, soit 4,2 millions du total des touristes qui séjournent au Maroc. D'ailleurs, ce nombre représente 27,6% des touristes étrangers ayant visité le Maroc et une croissance de 14% par rapport à 2017. En termes de devises, le Maroc a réalisé 2 Mds EUR au cours de l'année 2018 englobant les dépenses et les changes effectués durant le séjour uniquement des touristes français et les Marocains Résidents à l'Étranger.



Graphique 4 : Total des touristes étrangers ayant visité le Maroc en 2018

En termes de dépenses, à la fin de décembre 2017, les touristes français déboursent au total à l'intérieur du Maroc des sommes importantes qui ont atteint le seuil de 9,8 milliard de DH, soit une hausse de 8,8% par rapport à la même période de 2016 (9 milliards de DH). En termes d'arrivées enregistrées annuellement, en 2018, la France figure en-tête des provenances avec un contingent estimé de 3,81 M. d'arrivées constituées des touristes et des Marocains Résidents à l'Étranger dont les dépenses sont élevées à 2 Mds EUR.

## **6. La place du français au sein des entreprises**

### **6.1. L'usage du français et les types de français en usage au sein des entreprises**

Le français, en tant que langue professionnelle, est considéré comme un facteur de réussite et permet à 64% des dirigeants d'entreprises d'aller de l'avant (Majdi, 2016, 11). Ainsi, la pratique de la langue française est une marque de prestige permettant à ces derniers une prééminence au sein de l'entreprise par rapport au personnel ne parlant que l'arabe. Or, 16% des dirigeants d'entreprises estiment, en général, que l'usage du français est une sorte d'aliénation (Majdi, 2016, 12). De plus, le français permet selon 68% des opérateurs économiques "l'accès aux marchés extérieurs particulièrement francophones" (Majdi, 2016, 12) et l'ouverture sur le monde extérieur ainsi que de rester en contact permanent avec le savoir scientifique et technologique nécessaire pour réaliser le progrès souhaité.

Le français est utilisé dans ses deux variantes à presque à parts égales par les dirigeants des entreprises avec une légère prééminence du français de spécialité. Ainsi, 42% de ces sujets recourent toujours à l'usage du français de spécialité, 30% l'utilisent souvent, 14% l'utilisent rarement et 14% ne l'utilisent jamais. Parallèlement, 34 % des sujets font toujours usage du français général, 30% l'utilisent souvent, 18% l'utilisent rarement et 20% ne l'utilisent jamais. (Majdi, 2016, 12). Au niveau commercial, le français est souvent utilisé dans les transactions orales. Ainsi, des outils informatiques sont conçus, sous forme de logiciels, en français fonctionnel pour permettre spécialement aux entrepreneurs marocains d'acquérir un vocabulaire technique qui peut leur faciliter la communication médiatisée.

Tenant compte de ces statistiques sur l'usage du français, il semble très clair que les entrepreneurs marocains utilisent de manière équitable le français général et le français fonctionnel en dépit d'une légère considération au profit du français de spécialité notamment en ce qui concerne la télématique. Or, la communication écrite et orale constituent des champs d'application partagés entre les deux variantes du français. Il en ressort que le français fonctionnel n'est autre qu'un sous-système du français général conçu ou employé pour répondre à certains besoins spécifiques des entreprises (Majdi, 2016, 13).

### **6.2. L'importance accordée au français et au bilinguisme (arabe/français) au sein de l'entreprise**

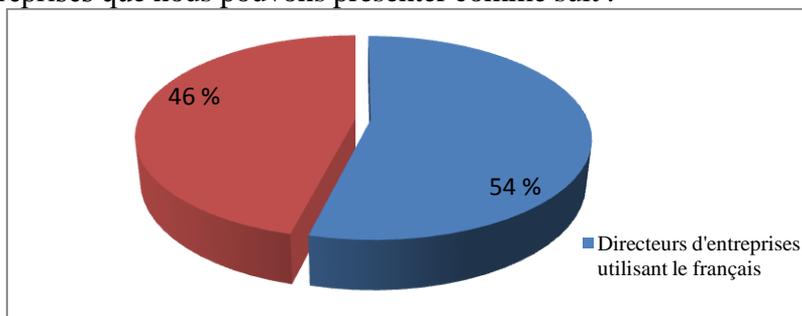
La maîtrise du français est vue comme un critère trop pris en compte lors des recrutements (Majdi, 2016, 13). Pour les directeurs d'entreprises, le français est considéré plus qu'un atout, car il constitue une exigence qui

s'ajoute aux connaissances techniques et pratiques, pour tout employé désirant gagner un poste d'emploi. C'est la raison pour laquelle les employeurs vérifient toujours le niveau de maîtrise du français chez les postulants et lui accordent une importance majeure que nous présentons comme suit :

Maîtrise du français	Attitude des directeurs d'entreprises par rapport au niveau de maîtrise	Pourcentage des directeurs d'entreprises
	Font toujours attention	24%
	Prêtent souvent attention	48%
	Prêtent rarement attention et seulement	22%
	Ne prêtent jamais attention	6%

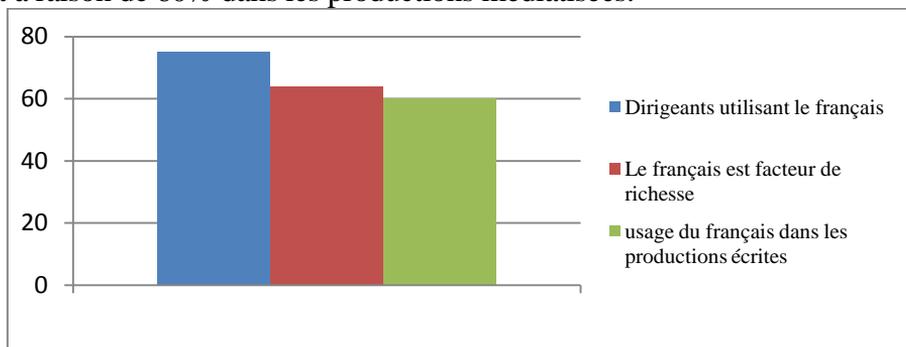
Tableau 2 : L'attitude des directeurs d'entreprises par rapport à la maîtrise du français

En fait, la variété des situations professionnelles décide davantage du usage du français au sein des entreprises. En conséquence, il est tantôt apprécié tantôt abandonné. Pour le premier axiome, c'est le personnel qualifié qui utilise plus cette langue tel que les directeurs d'entreprises et leurs collaborateurs parce que ceux-ci sont bien formés dans les universités ou les hauts instituts. Cependant, cet usage est soumis notamment à certains paramètres de la communication verticale afin de permettre aux hauts cadres et aux directeurs d'entreprises ainsi que leurs collaborateurs de mieux gérer leurs institutions et leurs personnels ; c'est-à-dire que parler en français au sein de son entreprise, pour les directeurs d'entreprises, est une forme soutenue pour exprimer son pouvoir et sa supériorité par rapport aux employés. Néanmoins, la question de rétroaction reste parfois inaccessible et à vérifier selon la maîtrise de tout un chacun au sein de l'entreprise. Le recours à cet usage intéresse un nombre important de directeurs d'entreprises que nous pouvons présenter comme suit :



Graphique 5 : Situation de l'usage du français par les directeurs d'entreprises

En ce qui concerne l'usage de l'alternance codique (arabe/français), il paraît pour la majorité des dirigeants "(soit 64%), comme un facteur de richesse au sein de leurs entreprise" (Majdi, 2016, 12). Ainsi, il est une nécessité qui s'impose avec acuité à tout directeur d'entreprise. En effet, le recours au code-switching est sciemment admis dans la mesure où l'arabe facilite l'accès au marché national et favorise l'échange avec les institutions publiques alors que le français serve d'outil bénéfique à l'ouverture sur les marchés francophones. D'ailleurs, la majorité des dirigeants utilisent le français à raison de 75% à 100% notamment dans leurs productions écrites et à raison de 60% dans les productions médiatisées.



Graphique 6 : Usage de l'alternance par les dirigeants

### 6.3. La contribution et l'impact du français sur les chiffres d'affaires des entreprises : Les fonctions de la langue française et ses contributions dans la hausse du chiffre d'affaires :

Le français occupe un statut remarquable dans le paysage linguistique national et joue des rôles importants dans le secteur des entreprises, il est considéré par " 84% des dirigeants" (Majdi, 2016, 13) comme un outil de travail privilégié. De plus, 20% des directeurs estiment que les stratégies de communication sont réalisables via la langue française et sont faciles à développer notamment avec une clientèle instruite et francisée. Or, 16% des chefs d'entreprises estiment que la communication passe nécessairement par le français. D'ailleurs, il est vu non seulement comme un outil de travail mais aussi comme un "outil au service de la mondialisation" (Majdi, 2016, 13) et d'accès aux marchés extérieurs.

Le français de spécialité a, selon 52% des directeurs, un impact positif sur la productivité de leurs entreprises tandis que 48% d'entre eux n'en voient aucune relation. L'usage de ce type de français est considéré fructueux pour

28% surtout avec les clients francisés et permet d'attirer plus de clientèle. Néanmoins, "Ce raisonnement n'est valable que dans les grandes villes où le taux de civilité est assez élevé" (Majdi, 2016, 13). Or, 20% des directeurs d'entreprises voient que la rentabilité de l'entreprise est liée non à l'usage du français ou d'autres langues mais à des facteurs tels que l'emplacement, la bonne gestion, les tarifs concurrentiels et la qualité du service.

## **7. conclusion**

En guise de conclusion, nous pouvons exposer les résultats collectés lors de cette recherche qui synthétisent les diverses représentations sur la langue française, ses pratiques et ses impacts sur le marché du travail marocain que nous présentons de la manière suivante :

- Les secteurs, les institutions et les organisations soit publics ou privés réaffirment que l'acquisition du français pour des raisons professionnelles est indispensable pour leur développement économique d'une part et la qualification de leur personnel de l'autre part. Dans ce cadre, les missionnaires sont à encourager afin d'acquérir cette langue et de profiter des cours spécifiques.
- La langue française conserve encore son statut de première langue étrangère dans plusieurs pays à l'instar du Maroc. De même, sa position est favorisée parmi le panel des langues internationales.
- La culture se présente comme une plateforme incitant l'émergence et le soutien du français. Cependant, la menace vient toujours de la langue anglaise qui diffuse aussi ses productions culturelles à grande échelle.
- Le recul des sciences et de la technologie affecte l'expansion du français et risque de restreindre remarquablement le territoire francophone surtout avec la naissance de "nouveaux rapports de force géographiques et économiques" (Hugues, 2017,5).
- Le français doit chercher et multiplier ses stratégies pour faire face à l'hégémonie de l'anglais qui menace le plurilinguisme au niveau mondial. Pour le cas du Maroc, l'anglais dévore plus en plus le territoire ; la preuve c'est que la majorité des personnes enquêtées "ont approuvé à l'unanimité l'utilité de l'anglais dans leurs projets d'avenir et dans la réalisation de leurs rêves" ainsi que "77% des apprenants ont manifesté leur intérêt à la langue anglaise (Nifaoui. A. 2021, 15)".
- La chute du français de quelques grandes organisations internationales au profit de l'anglais. A cela s'ajoute les demandes incessantes de certains pays visant l'adoption immédiate de l'anglais au lieu du français.

- Les dispositions méthodologiques prises ne semblent pas suffisantes pour réussir l'approfondissement de l'ancrage francophone dans les pays optant pour le français comme langue d'éducation, de commerce, etc. En effet, "la langue française jusqu'au moment, maintient sa présence, mais elle ne paraît pas creuser son avance" (OIF, 2022,10).
- En matière de qualité d'éducation, "les défis à relever -pour le français- sont plus que jamais urgents". Cela confirme les avertissements répétés depuis 2010 concernant les conditions nécessaires à l'avenir de la francophonie notamment sur le continent africain y compris le Maroc (OIF, 2022, 10). À cet égard, la majorité des pays et gouvernements de la francophonie se montraient soucieux par rapport à la situation non confortable de la langue française au sein des territoires francophones.
- Le français reste optimiste en comptant réaliser une progression importante au cours des prochaines décennies et prévient d'atteindre, selon les prévisions de l'OIF, 700 millions d'interlocuteurs d'ici 2050.



## Bibliographie

- Amargui, L. (2014). *A la recherche de nouvelles stratégies d'enseignement des langues étrangères au Maroc*. 95-101.
- Amargui, L., (2006). *L'enseignement de la langue française à l'université marocaine*. 77-81.
- Beland, P. (1991). *L'usage du français au travail Situation et tendances*. Conseil de la langue française Québec.
- Benzakour, F. GAADI D. (2000). *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*. Éditions Duculot/AUPELF-UREF.
- Barrat, J., Moisei, C. (2004). *Géopolitique de la francophonie, un nouveau souffle?* La documentation française.
- Boukous, A. (1995). *Société, langues et cultures au Maroc*. Faculté de Lettres.
- Boutros, B-G. (2002). *Émanciper la francophonie*. Harmattan.
- *Confédération nationale du tourisme (CNT)*. Octobre 2019.
- El Aynaoui, K. Ibourk A. (2018). *Les enjeux du marché du travail au Maroc*. OCP Policy center.
- El-Halfaoui, M. *La langue française au Maroc, un statut de facto et non de jure*.
- Hugues, D. (2017). *Le français est-il un atout dans le monde du travail*. XXX<sup>ème</sup> assemblée régionale Europe de l'assemblée parlementaire de la francophonie. <http://www.observatoire.francophonie.com>
- Ibourk, A. (2015). *Les politiques d'emploi et les programmes actifs du marché du travail au Maroc*. La fondation européenne pour la formation. Les Essentiels d'Hermès. (2008). Francophonie et mondialisation. CNRS Éditions.
- Majdi, T. (2018). *Images associées à l'usage du français en milieu professionnel marocain : Cas des PME, Deuxième série*. <https://doi.org/10.4000/carnets.1940>
- Nifaoui, A (2021). *Le statut du français au Maroc face à l'hégémonie de l'anglais : Attitudes des apprenants envers le français et l'anglais*. 4, 121-142. <https://revues.imist.ma/index.php?journal=JALCS>
- OIF. (2005). *La francophonie dans le monde*. Imprimé en France par IME.
- OIF. (2018). *La francophonie dans le monde*. Imprimé en France par IME.

- OIF. (2022). *La francophonie dans le monde*. Imprimé en France par IME.
- Poissonnier A., SOURDINA G., 2006, *Atlas mondial de la francophonie*. Paris, Imprimeur SA, 158 pages.
- Sélim. A. (1994). *Une francophonie différentielle*. Harmattan.

